

SAS AB CLIM

Travaux d'installation d'équipements thermiques

35 RUE PIERRE CARLIER

95370 MONTIGNY-LES-CORMEILLES

Siret : 88052958100022

Etats Financiers

Exercice du 01/01/2023 au 31/12/2023



Zelisha Arber



Bilan Actif

	Brut	Amortissements Dépréciations	Net 31/12/2023	Net 31/12/2022
Capital souscrit non appelé				
ACTIF IMMOBILISE				
Immobilisations incorporelles				
Frais d'établissement				
Frais de recherche et de développement				
Concessions, brvts, licences, logiciels, drts & val.similaires				
Fonds commercial (1)				
Autres immobilisations incorporelles				
Avances et acomptes sur immobilisations incorporelles				
Immobilisations corporelles				
Terrains				
Constructions				
Installations techniques, matériel et outillage industriels	16 591	3 093	13 498	2 330
Autres immobilisations corporelles	71 591	41 994	29 597	47 171
Immobilisations corporelles en cours				
Avances et acomptes				
Immobilisations financières (2)				
Participations (mise en équivalence)				
Autres participations				
Créances rattachées aux participations				
Autres titres immobilisés				
Prêts				
Autres immobilisations financières	13 102		13 102	13 102
TOTAL ACTIF IMMOBILISE	101 284	45 087	56 197	62 603
ACTIF CIRCULANT				
Stocks et en-cours				
Matières premières et autres approvisionnements	500		500	490
En-cours de production (biens et services)				
Produits intermédiaires et finis				
Marchandises				
Avances et acomptes versés sur commandes				
Créances (3)				
Clients et comptes rattachés	346 789		346 789	242 870
Autres créances	319 449		319 449	147 688
Capital souscrit et appelé, non versé				
Divers				
Valeurs mobilières de placement				
Disponibilités	11 055		11 055	41 083
Charges constatées d'avance (3)	13 387		13 387	154
TOTAL ACTIF CIRCULANT	691 180		691 180	432 284
Frais d'émission d'emprunt à étaler				
Primes de remboursement des obligations				
Ecart de conversion actif				
TOTAL GENERAL	792 464	45 087	747 377	494 887

(1) Dont droit au bail

(2) Dont à moins d'un an (brut)

(3) Dont à plus d'un an (brut)

Bilan Passif

31/12/2023

31/12/2022

CAPITAUX PROPRES

Capital	1 500	3 000
Primes d'émission, de fusion, d'apport, ...		
Ecart de réévaluation		
Réserve légale	300	300
Réserves statutaires ou contractuelles		
Réserves réglementées		
Autres réserves	58 530	114 030
Report à nouveau	82 827	
RESULTAT DE L'EXERCICE (bénéfice ou perte)	91 717	82 827
Subventions d'investissement		
Provisions réglementées		
Total I	234 874	200 157

AUTRES FONDS PROPRES

Produits des émissions de titres participatifs		
Avances conditionnées		
Total II		

PROVISIONS POUR RISQUES ET CHARGES

Provisions pour risques		
Provisions pour charges		
Total III		

DETTES (1)

Emprunts obligataires convertibles		
Autres emprunts obligataires		
Emprunts et dettes auprès des établissements de crédit (2)	12 861	24 051
Emprunts et dettes diverses (3)	9 690	1 690
Avances et acomptes reçus sur commandes en cours		
Dettes fournisseurs et comptes rattachés	226 267	87 637
Dettes fiscales et sociales	168 706	181 352
Dettes sur immobilisations et comptes rattachés		
Autres dettes	94 980	
Produits constatés d'avance (1)		
Total IV	512 504	294 730
Ecarts de conversion passif (V)		
TOTAL GENERAL (I à V)	747 377	494 887

(1) Dont à plus d'un an (a)	12 861	294 730
(1) Dont à moins d'un an (a)	499 643	
(2) Dont concours bancaires et soldes créditeurs de banque		
(3) Dont emprunts participatifs		
(a) A l'exception des avances et acomptes reçus sur commandes en cours		

AB CLIM
Société par actions simplifiée
au capital de 1 500 euros
Siège social : 35 rue Pierre Carlier
95370 MONTIGNY-LÈS-CORMEILLES
880 529 581 RCS PONTOISE

Ci-après la « Société »

DÉCISIONS DE L'ASSOCIÉ UNIQUE DU 28 JUIN 2024 DÉCISION D'AFFECTATION DU RÉSULTAT DE L'EXERCICE CLOS LE 31 DÉCEMBRE 2023
--

DEUXIÈME DÉCISION

L'Associé Unique décide d'affecter le bénéfice de l'exercice clos le 31 décembre 2023 s'élevant à **91 716,98 euros** de la manière suivante :

Bénéfice de l'exercice 91 716,98 euros

À titre de dividende global à l'Associé Unique 33 000,00 euros
Soit 2,2 euros par action

Le solde 58 716,98 euros

En totalité au compte « Report à nouveau »

qui s'élève ainsi à 141 543,48 euros .

Le dividende sera mis en paiement au siège social à l'issue de cette décision.

Il est précisé que le montant des revenus distribués au titre de l'exercice clos le 31 décembre 2023 éligibles à l'abattement de 40 % prévu à l'article 158, 3-2° du Code général des impôts s'élève à 33 000,00 euros, soit la totalité des dividendes mis en distribution.

L'Associé Unique déclare être informé que :

Les dividendes et distributions assimilées perçus par des personnes physiques depuis le 1er janvier 2018 sont soumis l'année de leur versement à un prélèvement forfaitaire unique (PFU) non libératoire de 12,8% perçu à titre d'acompte, ainsi qu'aux prélèvements sociaux, au taux global de 17,2%. Ces sommes sont déclarées et payées par l'établissement payeur au plus tard le 15 du mois suivant celui du versement des dividendes.

Peuvent demander à être dispensées du prélèvement forfaitaire non libératoire de 12,8% au titre de l'impôt sur le revenu les personnes physiques appartenant à un foyer fiscal dont le revenu fiscal de référence de l'avant-dernière année est inférieur à 50 000 euros (contribuables célibataires, divorcés ou veufs) ou 75 000 euros (contribuables soumis à une imposition commune). La demande de dispense doit être formulée sous la forme d'une attestation sur l'honneur auprès de l'établissement payeur au plus tard le 30 novembre de l'année précédant celle du paiement du dividende.

L'année suivante, les dividendes sont déclarés avec l'ensemble des revenus et soumis à l'impôt sur le revenu :

- soit au prélèvement forfaitaire unique (PFU) de 12,8 %, pour les personnes physiques qui y ont intérêt,
- soit, en cas d'option, au barème progressif après application, le cas échéant, d'un abattement de 40 %.

Les sommes versées au titre du prélèvement forfaitaire non libératoire s'imputent, selon le cas, sur le PFU ou l'impôt calculé au barème progressif. À défaut d'option pour le barème progressif, le PFU s'applique de plein droit.

Certifié conforme
Le Président
Monsieur Arber BERISHA





Annexe



Règles et méthodes comptables

Désignation de la société : SAS AB CLIM

Annexe au bilan avant répartition de l'exercice clos le 31/12/2023, dont le total est de 747 377 euros et au compte de résultat de l'exercice, présenté sous forme de liste, dégageant un bénéfice de 91 717 euros.

L'exercice a une durée de 12 mois, recouvrant la période du 01/01/2023 au 31/12/2023.

Les notes ou tableaux ci-après font partie intégrante des comptes annuels.

Règles générales

Les comptes annuels de l'exercice au 31/12/2023 ont été établis conformément au règlement de l'Autorité des Normes Comptables n°2014-03 du 5 juin 2014 à jour des différents règlements complémentaires à la date de l'établissement des dits comptes annuels.

Les conventions comptables ont été appliquées avec sincérité dans le respect du principe de prudence, conformément aux hypothèses de base :

- continuité de l'exploitation,
- permanence des méthodes comptables d'un exercice à l'autre,
- indépendance des exercices.

et conformément aux règles générales d'établissement et de présentation des comptes annuels.

La méthode de base retenue pour l'évaluation des éléments inscrits en comptabilité est la méthode des coûts historiques.

Seules sont exprimées les informations significatives. Sauf mention, les montants sont exprimés en euros.

Immobilisations corporelles et incorporelles

Les immobilisations corporelles et incorporelles sont évaluées à leur coût d'acquisition pour les actifs acquis à titre onéreux, à leur coût de production pour les actifs produits par l'entreprise, à leur valeur vénale pour les actifs acquis à titre gratuit et par voie d'échange.

Le coût d'une immobilisation est constitué de son prix d'achat, y compris les droits de douane et taxes non récupérables, après déduction des remises, rabais commerciaux et escomptes de règlement de tous les coûts directement attribuables engagés pour mettre l'actif en place et en état de fonctionner selon l'utilisation prévue. Les droits de mutation, honoraires ou commissions et frais d'actes liés à l'acquisition, sont rattachés à ce coût d'acquisition. Tous les coûts qui ne font pas partie du prix d'acquisition de l'immobilisation et qui ne peuvent pas être rattachés directement aux coûts rendus nécessaires pour mettre l'actif en place et en état de fonctionner conformément à l'utilisation prévue, sont comptabilisés en charges.

Règles et méthodes comptables

Amortissements

Les amortissements pour dépréciation sont calculés suivant le mode linéaire en fonction de la durée de vie prévue.

- * Installations techniques : 5 à 10 ans
- * Matériel et outillage industriels : 5 à 10 ans
- * Matériel de transport : 4 à 5 ans
- * Matériel de bureau : 5 à 10 ans
- * Matériel informatique : 3 ans
- * Mobilier : 10 ans

La durée d'amortissement retenue par simplification est la durée d'usage pour les biens non décomposables à l'origine.

Les valeurs résiduelles des immobilisations sont considérées comme nulles car non significatives ou non mesurables.

Stocks

Les coûts d'acquisition des stocks comprennent le prix d'achat, les droits de douane et autres taxes, à l'exclusion des taxes ultérieurement récupérables par l'entité auprès des administrations fiscales, ainsi que les frais de transport, de manutention et autres coûts directement attribuables au coût de revient des matières premières, des marchandises, des encours de production et des produits finis. Les rabais commerciaux, remises, escomptes de règlement et autres éléments similaires sont déduits pour déterminer les coûts d'acquisition.

Les stocks sont évalués suivant la méthode du premier entré, premier sorti. Pour des raisons pratiques et sauf écart significatif, le dernier prix d'achat connu a été retenu.

Une dépréciation des stocks égale à la différence entre la valeur brute déterminée suivant les modalités indiquées ci-dessus et le cours du jour ou la valeur de réalisation déduction faite des frais proportionnels de vente, est effectuée lorsque cette valeur brute est supérieure à l'autre terme énoncé.

Créances

Les créances sont valorisées à leur valeur nominale. Une dépréciation est pratiquée lorsque la valeur d'inventaire est inférieure à la valeur comptable.

Produits et charges exceptionnels

Les produits et charges exceptionnels tiennent compte des éléments qui ne sont pas liés à l'activité normale de l'entreprise.

Notes sur le bilan

Actif immobilisé

Tableau des immobilisations

	A l'ouverture	Augmentation	Diminution	A la clôture
Valeurs brutes				
Immobilisations incorporelles				
Immobilisations corporelles	85 174	28 008	25 000	88 182
Immobilisations financières	13 102			13 102
Total	98 276	28 008	25 000	101 284
Amortissements & provisions :				
Immobilisations incorporelles				
Immobilisations corporelles	35 673	24 608	15 194	45 087
Immobilisations financières				
Total	35 673	24 608	15 194	45 087
ACTIF NET				56 197

Les flux s'analysent comme suit :

	Immobilisations incorporelles	Immobilisations corporelles	Immobilisations financières	Total
Ventilation des augmentations				
Virements de poste à poste				
Virements de l'actif circulant				
Acquisitions		28 008		28 008
Apports				
Créations				
Réévaluations				
Augmentations de l'exercice		28 008		28 008
Ventilation des diminutions				
Virements de poste à poste				
Virements vers l'actif circulant				
Cessions		25 000		25 000
Scissions				
Mises hors service				
Diminutions de l'exercice		25 000		25 000

Notes sur le bilan

Actif circulant

Etat des créances

Le total des créances à la clôture de l'exercice s'élève à 692 727 euros et le classement détaillé par échéance s'établit comme suit :

	Montant brut	Echéances à moins d'un an	Echéances à plus d'un an
Créances de l'actif immobilisé :			
Créances rattachées à des participations			
Prêts			
Autres	13 102		13 102
Créances de l'actif circulant :			
Créances Clients et Comptes rattachés	346 789	346 789	
Autres	319 449	319 449	
Capital souscrit - appelé, non versé			
Charges constatées d'avance	13 387	13 387	
Total	692 727	679 625	13 102
Prêts accordés en cours d'exercice			
Prêts récupérés en cours d'exercice			
Prêts et avances consentis aux associés			

Produits à recevoir

	Montant
Clients - factures à établir	107 160
Total	107 160

Notes sur le bilan

Capitaux propres

Composition du capital social

Capital social d'un montant de 1 500 euros décomposé en 15 000 titres d'une valeur nominale de 0,10 euros.

Affectation du résultat

	Montant
Report à Nouveau de l'exercice précédent	
Résultat de l'exercice précédent	82 827
Prélèvements sur les réserves	
Total des origines	82 827
Affectations aux réserves	
Distributions	
Autres répartitions	
Report à Nouveau	82 827
Total des affectations	82 827

Notes sur le bilan

Tableau de variation des capitaux propres

	Solde au 01/01/2023	Affectation des résultats	Augmentations	Diminutions	Solde au 31/12/2023
Capital	3 000			1 500	1 500
Réserve légale	300				300
Réserves générales	114 030			55 500	58 530
Report à Nouveau		82 827	82 827		82 827
Résultat de l'exercice	82 827	-82 827	91 717	82 827	91 717
Total Capitaux Propres	200 157		174 543	139 827	234 874

Notes sur le bilan

Dettes

Etat des dettes

Le total des dettes à la clôture de l'exercice s'élève à 512 504 euros et le classement détaillé par échéance s'établit comme suit :

	Montant brut	Echéances à moins d'un an	Echéances à plus d'un an	Echéances à plus de 5 ans
Emprunts obligataires convertibles (*)				
Autres emprunts obligataires (*)				
Emprunts (*) et dettes auprès des établissements de crédit dont :				
- à 1 an au maximum à l'origine				
- à plus de 1 an à l'origine	12 861			12 861
Emprunts et dettes financières divers (*) (**)				
Dettes fournisseurs et comptes rattachés	226 267	226 267		
Dettes fiscales et sociales	168 706	168 706		
Dettes sur immobilisations et comptes rattachés				
Autres dettes (**)	104 670	104 670		
Produits constatés d'avance				
Total	512 504	499 643		12 861
(*) Emprunts souscrits en cours d'exercice				
(*) Emprunts remboursés sur l'exercice	11 190			
(**) Dont envers les associés				

Charges à payer

	Montant
Fournisseurs - fact. non parvenues	158 096
Org.sociaux - charges à payer	161
Divers - charges à payer	67
Total	158 325

Notes sur le bilan

Comptes de régularisation

Charges constatées d'avance

	Charges d'exploitation	Charges Financières	Charges Exceptionnelles
Charges constatées d'avance	13 387		
Total	13 387		